Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/06/2026 - 10012 - 2014 B 00597 - 800 291 833 - ABLH TELECOM

Cabinet YGEC

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
23 JUIN 2025
PONTOISE
10012

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

ABLH TELECOM

22 RUE DES CAMPAGNOLS
95490 VAUREAL

SIREN : 800.291.833

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR90800291833

"certifié conforme"

ABLH TELECOM
22, rue des Campagnols
95490 Vauréal
06 21 70 79 36
RCS Pontoise: 800 291 833

CABINET YGEC

SAS au capital de 1000 Euros - SIREN : 811723352

16 bis avenue Joseph Segrettin, 93220 GAGNY

Sommaire

Bilan 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat 7

Détails des comptes 9

Bilan actif détaillé 10

Bilan passif détaillé 12

Compte de résultat détaillé 14

Liasse fiscale 17

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 273	7 715	7 558	10 613
Autres immobilisations corporelles	62 375	41 539	20 835	27 500
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	904		904	904
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**78 551**	**49 254**	**29 297**	**39 016**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	180		180	180
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	358 352		358 352	430 592
Autres créances	89 271		89 271	21 241
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	44 619		44 619	16 948
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**492 422**		**492 422**	**468 961**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**570 973**	**49 254**	**521 719**	**507 977**

Bilan passif

Postes		31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)		7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale		750	750
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		200 659	176 105
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		7 638	24 554
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**216 547**	**208 909**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		631	580
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 999	210 334
Dettes fiscales et sociales		127 542	88 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (III)	**305 172**	**299 067**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)		**521 719**	**507 977**

Détails des comptes

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 272,83	7 714,67	7 558,16	10 612,72
215400000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS				*2 923,33*
215500000 - OUTILLAGES INDUSTRIELS	*15 272,83*		*15 272,83*	*15 272,83*
281500000 - INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				*-4 304,95*
281540000 - AMORTISSEMENTS SUR MATÉRIELS INDUSTRIELS				*-223,92*
281550000 - AMORTISSEMENTS SUR OUTILLAGES INDUSTRIELS		*7 714,67*	*-7 714,67*	*-3 054,57*
Autres immobilisations corporelles	62 374,50	41 539,06	20 835,44	27 499,52
218200000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	*57 084,42*		*57 084,42*	*50 488,94*
218310000 - MATÉRIEL INFORMATIQUE	*5 290,08*		*5 290,08*	*6 256,70*
281820000 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPORT		*37 920,80*	*-37 920,80*	*-26 424,60*
281830000 - AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFORMAT.				*-1 107,92*
281831000 - AMORTISSEMENTS SUR MATÉRIEL INFORMATIQUE		*3 618,26*	*-3 618,26*	*-1 713,60*
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	903,60		903,60	903,60
275000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	*903,60*		*903,60*	*903,60*
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**78 550,93**	**49 253,73**	**29 297,20**	**39 015,84**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	180,00		180,00	180,00
409100000 - FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMAN...	*180,00*		*180,00*	*180,00*
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	358 352,12		358 352,12	430 591,73
411000000 - CLIENTS	*358 352,12*		*358 352,12*	*356 373,07*
418100000 - CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR				*74 218,66*
Autres créances	89 270,59		89 270,59	21 241,22
442100000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	*741,45*		*741,45*	
445640000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	*20 681,03*		*20 681,03*	
445660000 - TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	*15 556,38*		*15 556,38*	*16 385,56*
445663010 - TVA DÉDUCTIBLE AUTOLIQUIDÉE À 20%	*48 758,82*		*48 758,82*	
445670000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	*1 596,00*		*1 596,00*	*4 076,00*
445710090 - TVA COLLECTÉE À 20%	*1 936,91*		*1 936,91*	

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
445860000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES NON PARVEN...				*779,66*
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	44 619,19		44 619,19	16 947,86
512100100 - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - ABLH TELECOM	*44 619,19*		*44 619,19*	*16 947,86*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**492 421,90**		**492 421,90**	**468 960,81**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**570 972,83**	**49 253,73**	**521 719,10**	**507 976,65**

Bilan passif détaillé

Postes		31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)		**7 500,00**	**7 500,00**
101300000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ		*7 500,00*	*7 500,00*
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale		**750,00**	**750,00**
106100000 - RÉSERVE LÉGALE		*750,00*	*750,00*
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		**200 659,42**	**176 105,28**
110000000 - REPORT À NOUVEAU		*200 659,42*	*176 105,28*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**7 637,99**	**24 554,14**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**216 547,41**	**208 909,42**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		**631,03**	**579,96**
455000001 - ASSOCIÉS		*631,03*	*579,96*
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**176 998,72**	**210 334,21**
401000000 - FOURNISSEURS		*176 998,72*	*204 816,22*
408100000 - FOURNISSEURS			*5 517,99*
Dettes fiscales et sociales		**127 541,94**	**88 153,06**
421000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES			*6 716,01*
428200000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER		*5 820,00*	*11 700,00*
431000000 - SÉCURITÉ SOCIALE		*5 100,14*	*5 222,61*
437200000 - COTISATION AGIRC		*8 008,31*	*12 651,54*
438200000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER		*2 040,00*	*2 040,00*
442100000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)			*131,78*
444000000 - ÉTAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		*962,00*	*8 160,00*
445300010 - TVA DUE AUTOLIQUIDÉE À 20%		*48 758,82*	
445710000 - TVA COLLECTÉE			*35 136,06*
445710080 - TVA COLLECTÉE À 10%		*473,00*	*473,00*
445740000 - TVA COLLECTÉE SUR ENCAISSEMENTS		*53 592,67*	
445870000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURES À ÉTABLIR			*5 922,06*
448100000 - ÉTAT - CHARGES À PAYER		*2 787,00*	

Postes		31/12/2025	31/12/2024
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (III)	**305 171,69**	**299 067,23**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)		**521 719,10**	**507 976,65**

Liasse fiscale

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | ABLH TELECOM - SIREN : 800291833 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

						Exercice N clos le 31/12/2025	Exercice N-1 clos le 31/12/2024
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	0	012	0	0	0
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	0	016	0	0	0
	Immobilisations corporelles	028	77 647	030	49 254	28 394	38 112
	Immobilisations financières (1)	040	904	042	0	904	904
	TOTAL I (5)	044	78 551	048	49 254	29 297	39 016
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0	0
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	180	066	0	180	180
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	358 352	070	0	358 352	430 592
	Créances autres (3)	072	89 271	074	0	89 271	21 241
	Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0	0
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0	0
	Disponibilités	084	44 619	086	0	44 619	16 948
	TOTAL II	096	492 422	098	0	492 422	468 961
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	570 973	112	49 254	521 719	507 977

PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	7 500	7 500
	Ecarts de réévaluation		124	0	0
	Réserve légale		126	750	750
	Réserves réglementées		130	0	0
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131 0	132	0	0
	Report à nouveau		134	200 659	176 105
	Résultat de l'exercice		136	7 638	24 554
	Subventions d'investissement		137	0	0
	Provisions réglementées		140	0	0
	TOTAL I		142	216 547	208 909
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	0	0
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	176 999	210 334
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 102 824	172	127 542	88 153
	Comptes courants d'associés		173	631	580
	Autres dettes		175	0	0
	Produits constatés d'avance		174	0	0
	TOTAL III		176	305 172	299 067
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	521 719	507 977

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	6 595
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : ABLH TELECOM - SIREN : 800291833 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	0	0	0	0
	Autres	410	0	0	0	0	0
Terrains		420	0	0	0	0	0
Constructions		430	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	18 196	0	2 923	15 273	0
Installations générales, aménagements divers		450	0	0	0	0	0
Matériel de transport		460	50 489	6 595	0	57 084	0
Autres immobilisations corporelles		470	6 257	0	967	5 290	0
Immobilisations financières		480	904	0	0	904	0
TOTAL		490	75 845	6 595	3 890	78 551	0

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	495 : 0	497 : 0	498 : 0	499 : 0
Autres immobilisations incorporelles	500 : 0	502 : 0	504 : 0	506 : 0
Terrains	510 : 0	512 : 0	514 : 0	516 : 0
Constructions	520 : 0	522 : 0	524 : 0	526 : 0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530 : 7 583	532 : 3 055	534 : 2 923	536 : 7 715
Installations générales, aménagements divers	540 : 0	542 : 0	544 : 0	546 : 0
Matériel de transport	550 : 26 425	552 : 11 496	554 : 0	556 : 37 921
Autres immobilisations corporelles	560 : 2 822	562 : 1 763	564 : 967	566 : 3 618
TOTAL	570 : 36 830	572 : 16 314	574 : 3 890	576 : 49 254

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1 Matériels industriels (Mini soudeuse fibre optiq)
2 Matériels industriels (Soudeuse optique)
3 Matériels industriels (SUWOLF 5 LCD Soudeuse)
4 Matériel informatique (GROSBILL-PC LENOVO)

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1	992	992	0	0	0	0	0	0
2	966	966	0	0	0	0	0	0
3	966	966	0	0	0	0	0	0
4	966	966	0	0	0	0	0	0
TOTAL	578 : 3 890	580 : 3 890	582 : 0	584 : 0	586 : 0	581 : 0	587 : 0	589 : 0
Plus-values taxables à 19%			579 : 0	Régularisations	590 : 0	583 : 0	594 : 0	595 : 0
TOTAL					596 : 0	585 : 0	597 : 0	599 : 0

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : ABLH TELECOM - SIREN : 800291833 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	0	662	0	664	0	666	0
	TOTAL	680	0	682	0	684	0	686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Installations générales agencements aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	0
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite	0
3	Provision pour perte de change	0
	TOTAL à reporter 780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	0
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	0
Déficits imputés	983	0
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	0
Total des déficits restant à reporter	870	0

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	0	381	0
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Montant de la TVA collectée				374	119 359
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	122 480
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	0

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	0	
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	0

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ABLH TELECOM - SIREN : 800291833			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025	Données en nombre de mois : 12		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	3
Dont apprentis		657	0
Dont handicapés		651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	1 122 736
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	0
TOTAL 1		106	1 122 736
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	14
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	0
Variation positive des stocks		111	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	0
TOTAL 2		144	14
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	881 244
Variation négative des stocks		145	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	56 661
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	38 344
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	5 475
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	0
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	0
TOTAL 3		152	981 724
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	141 026
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	141 026
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. **Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE**			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	1 122 736
Effectifs au sens de la CVAE		023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	0
Période de référence 024 01/01/2025		160	31/12/2025
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ABLH TELECOM - SIREN : 800291833 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	7500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	7500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet Mustafa AZBAGH
Nom d'usage ..... % de détention 50 Nb de parts ou actions 3750
Naissance : Date 29/01/1986 N° Département 92800 Commune Puteau Pays FRANCE
Adresse :
10 allée de l'Ile Marante
92700 Colombes
FRANCE

Titre M Nom complet Lahoucene AZBAGH
Nom d'usage ..... % de détention 50 Nb de parts ou actions 3750
Naissance : Date 27/11/1992 N° Département 95000 Commune PONTOISE Pays FRANCE
Adresse :
22 rue des Campagnols
95490 VAUREAL
FRANCE

DGFiP N° 2033-G-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ABLH TELECOM - SIREN : 800291833 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0

Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			
Forme juridique	**Dénomination**	.....	.....
N° SIREN (si société établie en France)		**% de détention**	.....
Adresse :			

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025		
Dénomination de l'entreprise : ABLH TELECOM		**Néant** ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 800291833	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* **: la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration** *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
		dont montant préfinancé	0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

TELEDEC.fr

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABLH TELECOM

SIREN : 800291833

Attestation produite le 20/05/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABLH TELECOM - SIREN : 800291833	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
22 RUE DES CAMPAGNOLS 95490 VAUREAL FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B — ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	16 712		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré : 0 — Plus values exonérées relevant du taux de 15% : 0

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	Pennylane

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?	
SAS CABINET YGEC 16 bis avenue Joseph Segrettin 93220 GAGNY FRANCE	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	**Nom du prestataire ECF**

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

			Si déposé néant, cochez la case :	☐
G	**RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**			
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même		*a*	0
	payées par un établissement chargé du service des titres		*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:			*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			*d*	0
Montant des autres distributions:				
			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			*i*	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%			*j*	0
Montant des revenus répartis			*Total (a à h)*	0

H	**RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**							
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

I	**DIVERS**
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**	
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	85 481
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	0

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
MVLT restant à reporter	0	0	0

K	**OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
	Nombre de reçus délivrés	0

ABLH TELECOM

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €
Siège social : 22 rue des campagnols
95490 VAUREAL
800 291 833 RCS PONTOISE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2026

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 7638 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 7638 €
- Une somme de 7638 €

Affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance

ABLH TELECOM
22, rue des Campagnols
95490 Vauréal
06 21 70 70 36
RCS Pontoise 800 291 833